

I- Les relations extérieures du Canada

Manon Tessier

Volume 27, numéro 2, 1996

Une nouvelle politique étrangère Canadienne : internationalisme libéral ou néo-réalisme ?

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/703602ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/703602ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Tessier, M. (1996). I- Les relations extérieures du Canada. *Études internationales*, 27(2), 397–414. <https://doi.org/10.7202/703602ar>

Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec

Manon TESSIER*

I – Les relations extérieures du Canada

(janvier à mars 1996)

A — Aperçu général

Arrivé à la moitié de son mandat, le gouvernement libéral se livrait ce trimestre à un renouvellement politique tout en restant fidèle à ses orientations premières. Il a organisé par exemple une autre mission commerciale de grande envergure, connue sous le nom d'Équipe Canada, en la dirigeant cette fois-ci vers quatre pays asiatiques. Il poursuit également ses démarches pour resserrer ses liens économiques avec l'Europe et l'Amérique latine. Dans le premier cas, il obtint l'engagement de l'Union européenne à négocier un nouveau plan de coopération économique et politique ; dans le second cas, il se rapprocha des pays du CARICOM grâce à la tenue d'un mini-sommet économique. Le Canada prouva de plus son engagement hémisphérique en prenant la tête de la mission de l'ONU en Haïti.

Le Premier ministre a également effectué un important renouvellement de son Cabinet. Les différentes responsabilités de la politique étrangère ont toutes été confiées à de nouveaux titulaires à l'exception du ministère de la Défense et des Secrétariats d'État aux régions Asie-Pacifique et Amérique latine/Afrique. Par exemple, MM. Lloyd Axworthy et Art Eggleton ont succédé à MM. André Ouellet et Roy MacLaren, respectivement ministre des Affaires étrangères et ministre du Commerce international, ces derniers ayant décidé de quitter la vie politique. Un autre nouveau venu, M. Pierre Pettigrew, a quant à lui été nommé ministre de la Coopération internationale et responsable de la Francophonie, des responsabilités qui relevaient, dans le Cabinet précédent, du ministre des Affaires étrangères. Enfin, le portefeuille de l'Immigration a lui aussi changé de main en passant de M. Sergio Marchi à Mme Lucienne Robillard¹.

* *Chargée de recherche à l'Institut québécois des hautes études internationales, Québec.*

1. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 25 janvier 1996.

Revue Études internationales, volume xxvii, no 2, juin 1996

B — Les politiques de défense

1 – L'OTAN

Le nouveau Secrétaire général de l'OTAN, M. Javier Solana, effectuait une première visite officielle au Canada, le 19 février². Il a notamment été question de la restructuration militaire de l'OTAN dans le contexte de l'après-guerre froide, du rôle de l'Alliance en Bosnie et de la présence canadienne en Europe. M. Solana a déclaré qu'en dépit de l'intention du gouvernement canadien de retirer, dans un an, ses troupes de Bosnie, le pays demeurerait un acteur important au sein de l'OTAN. Selon lui, le Canada fournit une contribution utile notamment en permettant aux Alliés de s'entraîner sur son territoire. Ainsi, le présent accord sur ce sujet qui devait prendre fin le 31 mars a été renouvelé le lendemain de la visite de M. Solana³. Tel que prévu, le nombre annuel des vols d'entraînement à basse altitude au-dessus du Labrador doublera, passant de 7000 à 15000 survols.

2 – Les réductions du budget sur la défense

Pour la troisième année consécutive, le budget fédéral imposait des réductions de dépenses au ministère de la Défense nationale. Les dépenses prévues de ce ministère seront coupées de 200 millions de dollars en 1997-1998 puis de 450 millions en 1998-1999. Ces réductions, combinées à celles des budgets de 1994 et 1995, signifient que le budget de la Défense s'élèvera à 9,25 milliards de dollars en 1998-1999 comparativement à 11,8 milliards en 1994-1995⁴. Pour réaliser les réductions exigées, l'acquisition de biens d'équipement sera comprimée ou reportée, l'infrastructure réduite et certains niveaux d'activités diminués. Par exemple, la base militaire Delbert, en Nouvelle-Écosse, fermera et la base de North Bay verra ses activités réduites. Une cinquantaine de projets du programme d'immobilisations seront de plus affectés. Ces coupures portaient un autre dur coup au projet de remplacement des hélicoptères Sea King⁵ et d'achat de sous-marins britanniques de type Upholder⁶.

3 – Désarmement et contrôle des armements

Le 17 janvier, le Canada déclara de façon unilatérale un moratoire complet sur la production, l'exportation et l'usage opérationnel des mines antipersonnel. Ce moratoire ne s'applique toutefois pas aux mines antichars et

2. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 22*, 16 février 1996; *Le Devoir*, 20 février 1996, p. A5; *The Globe and Mail*, 20 février 1996, p. A3.

3. *La Presse*, 21 février 1996, p. B5; *The Globe and Mail*, 21 février 1996, p. A3.

4. Défense nationale, *Communiqué et Énoncé*, 6 mars 1996; *The Globe and Mail*, 7 mars 1996, p. A6; *Le Devoir*, 7 mars 1996, p. A5.

5. Voir *The Ottawa Citizen*, 7 mars 1996, p. A2; *The Toronto Star*, 7 mars 1996, p. A1.

6. Voir *Le Devoir*, 14 février 1996, pp. A1-A10; *The Globe and Mail*, 22 janvier 1996, pp. A1-A4 et 2 mars 1996, pp. A1-A4; *La Presse*, 16 février 1996, p. B1; *The Toronto Star*, 12 février 1996, p. A1 et p. A18.

l'armée canadienne pourra conserver de telles armes dans son inventaire militaire pour des fins d'entraînement. L'inventaire canadien est évalué à 50 000 mines antipersonnel⁷.

C — Les politiques économiques et commerciales

1 — Le projet de loi Helms/Burton

Le Canada, à l'instar de nombreux autres pays, se mobilisait, ce trimestre, contre le projet de loi américain Helms/Burton qui resserre l'embargo américain contre Cuba et prévoit des sanctions à l'égard des firmes étrangères commerçant avec ce pays. Afin de protéger les intérêts des firmes canadiennes, le gouvernement canadien modifia, en janvier, un arrêté adopté en vertu de la *Loi sur les mesures extraterritoriales étrangères*⁸. Le projet de loi américain fut entériné le 5 mars par le Sénat américain, le 6 mars par la Chambre des Représentants et signé le 12 mars par le président Clinton. Tout au long du processus législatif, le Canada a exprimé de vives inquiétudes à l'égard de cette loi. Le premier ministre Chrétien a personnellement transmis ses objections au Président américain⁹ et l'ambassadeur du Canada à Washington a envoyé une note diplomatique sur cette question, le 7 mars. Le ministre canadien du Commerce international et son collègue des Affaires étrangères ont tous deux critiqué le comportement américain lors de leur séjour à Washington¹⁰.

Durant ces activités de protestation, le Canada s'est également adjoint l'aide des pays du CARICOM¹¹, du Mexique avec lequel il entend contester la validité de cette loi en vertu de l'ALENA¹² et de l'Union européenne¹³. Plusieurs autres États ont exprimé leur inquiétude lors d'une session de l'OMC à la mi-mars même si aucun pays n'a saisi l'Organisation de cette affaire¹⁴. Tous les pays concernés ont fait savoir qu'ils surveilleront étroitement la sévérité avec laquelle les États-Unis appliqueront cette loi.

2 — La Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA)

Le ministre du Commerce international, M. Art Eggleton, participait, les 20 et 21 mars, à Cartagena, en Colombie, à la 2^e réunion des ministres du Commerce de l'hémisphère occidental. Aux participants des 33 autres pays assistant à cette réunion, M. Eggleton a rappelé la position canadienne au sujet

7. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 5*, 17 janvier 1996; *The Globe and Mail*, 18 janvier 1996, p. A4; *Le Devoir*, 18 janvier 1996, p. A5.

8. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 8*, 18 janvier 1996; *Le Devoir*, 19 janvier 1996, p. A6.

9. *The Globe and Mail*, 1^{er} mars 1996, p. B2.

10. Voir *The Globe and Mail*, 5 mars 1996, pp. A1-A9 et *Le Devoir*, 29 mars 1996, p. A4.

11. *The Globe and Mail*, 4 mars 1996, pp. A1-A3.

12. *The Globe and Mail*, 13 mars 1996, pp. A1-A2.

13. *Le Devoir*, 19 mars 1996, p. A4; *The Globe and Mail*, 19 mars 1996, p. B2.

14. *Le Devoir*, 20 mars 1996, p. B3; *The Globe and Mail*, 20 mars 1996, p. B7.

de la création de la Zone de libre-échange des Amériques. « Le Canada souhaite ardemment que les négociations menant à la création de la ZLEA s'achèvent bien avant 2005¹⁵ » a-t-il dit. « Nous nous attendons à ce que soit en place cette année-là, une ZLEA (...) qui correspond à une OMC-plus, une zone complète et équilibrée, conforme à nos obligations envers l'OMC et constituant une entreprise unique ». Pour ce faire, le Canada espère que les divers accords infra-régionaux commerciaux donneront une impulsion à la ZLEA et que la question du contenu de l'Accord sera traitée en priorité. Cette réunion s'est toutefois soldée par le report, dans un an, des principales décisions en raison notamment des difficultés de l'Administration américaine à contrer l'opposition du Congrès à l'endroit de la ZLEA. La rencontre de Cartagena a également donné lieu à plusieurs discussions bilatérales, dont une rencontre entre M. Eggleton et son homologue mexicain, au sujet des applications extraterritoriales du projet de loi Helms/Burton.

D — Les politiques d'immigration

Les services d'immigration annonçaient en mars que les visiteurs tchèques ne seront plus obligés de détenir, à partir du 1^{er} avril, un visa lors de leur séjour au Canada. On espère que cet amendement aux lois canadiennes sur l'immigration favorisera les liens culturels, touristiques et économiques avec ce pays¹⁶.

Par ailleurs, le sort réservé aux citoyens canadiens et étrangers résidant à Hong Kong n'était toujours pas connu ce trimestre malgré d'intenses échanges diplomatiques entre le Canada, la Chine et la Grande-Bretagne. Rappelons que les détails relatifs à la détention de passeport et à la double citoyenneté doivent être réglés avant la date butoir du 1^{er} juillet 1997¹⁷.

E — Les politiques d'aide au développement

1 – L'incidence du budget fédéral sur l'ADP

À l'instar du budget de la Défense, les dépenses relatives à l'aide internationale étaient particulièrement touchées par le budget fédéral. L'aide internationale subira une nouvelle coupure de 150 millions de dollars par rapport au budget prévu de 2,1 milliards. Signalons que les effets combinés des derniers budgets fédéraux ont eu pour effet de couper de 34 % le budget total de ce secteur d'activité et de faire chuter à 0,25 % le ratio de l'aide publique au développement sur le produit national brut¹⁸.

15. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 41*, 19 mars 1996 et *Déclaration no 96/8*, 21 mars 1996; *The Globe and Mail*, 21 mars 1996, p. B7 et 22 mars 1996, p. B6.

16. *The Globe and Mail*, 14 mars 1996, p. A4.

17. *The Globe and Mail*, 12 janvier 1996, p. A4.

18. *The Globe and Mail*, 7 mars 1996, p. A6.

2 – Le travail forcé des enfants

Ce trimestre, le gouvernement a officiellement annoncé son intention de faire de la question du travail des enfants un volet important de sa politique étrangère. Aux dires même du nouveau ministre des Affaires étrangères, M. Lloyd Axworthy, cette action n'est pas étrangère à l'intervention faite en Inde, auprès du Premier ministre, par un jeune Canadien de onze ans luttant pour l'abolition du travail forcé des enfants. Pour débiter, le Canada a versé 700 000 \$ à l'Organisation internationale du Travail pour son programme de lutte contre l'exploitation des travailleurs juvéniles¹⁹.

F — Organisations et réunions internationales

1 – L'ONU

Deux des missions de l'ONU, la MINUAR et la MINUHA, ont déclenché, ce trimestre, des prises de position spectaculaires de la part du Canada. Dans le cas de la MINUAR (Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda), l'ambassadeur canadien à l'ONU, M. Robert Fowler, a confirmé par écrit au Secrétaire général, le 16 janvier, le retrait des troupes canadiennes de cette mission. Le Canada, a-t-il expliqué à M. Boutros-Ghali, se retire du Rwanda parce que « le mandat renouvelé en décembre n'est pas viable²⁰ ». Les nouvelles tâches confiées à cette mission, doublées de la diminution des effectifs de la MINUAR, ne peuvent qu'engendrer « de fausses espérances » selon M. Fowler. Le geste canadien, a-t-il conclu, témoigne de « notre crainte » que le Conseil de sécurité n'ait pas encore pleinement tiré les leçons des opérations de paix menées récemment. La décision du Canada de se retirer à la fin de février 1996 met fin à une présence de deux ans dans ce pays.

En Haïti, par contre, les Nations Unies ont demandé au Canada de remplacer les États-Unis à la tête de la MINUHA (Mission des Nations Unies en Haïti)²¹. Ce sujet figura au cœur de la première visite du ministre Axworthy au siège de l'ONU, le 5 février²². M. Axworthy rencontra alors M. Boutros-Ghali et les représentants du groupe des Amis d'Haïti. Cette transition, appelée à se faire sans difficulté, fut cependant l'objet de vives discussions au sein du Conseil de sécurité, la Chine menaçant d'utiliser son veto pour obtenir une réduction des effectifs de la MINUHA²³. Afin de surmonter les objections de Pékin, le Canada proposa de combler la différence entre le niveau qu'accepte-

19. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Déclaration no 96/3*, 13 février 1996; ACDI, *Communiqué no 96-03*, 13 février 1996; *Le Devoir*, 28 février 1996, p. A5.

20. Nations Unies, *Document du Conseil de sécurité S/1996/35*, 17 janvier 1996; *Le Devoir*, 19 janvier 1996, p. A4 et 14 décembre 1995, p. B5.

21. *Le Devoir*, 26 janvier 1996, p. A12; *The Globe and Mail*, 26 janvier 1996, p. A19.

22. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 14*, 2 février 1996; *Le Devoir*, 3-4 février 1996, p. A2; *The Globe and Mail*, 6 février 1996, pp. A1-A4.

23. *The Gazette*, 22 février 1996, p. A13; *The Globe and Mail*, 22 février 1996, p. A4.

rait la Chine (1500) et le seuil désiré par l'ONU (2200)²⁴. Ainsi, en plus d'assurer le commandement de la mission, le Canada fournira un contingent supplémentaire de 750 Casques Bleus (militaires et policiers) dont il assumera lui-même les frais de participation évalués à 24 millions de dollars²⁵. Cet élément ajouté au fait que les soldats de ce contingent supplémentaire porteront quand même le béret bleu font de ce compromis un fait unique dans les annales des opérations de paix. C'est le brigadier-général Pierre Daigle qui a été choisi pour diriger la MINUHA²⁶.

2 – La Francophonie

Les 16 et 17 février, à Bordeaux, en France, la Francophonie tenait une conférence ministérielle à laquelle participa le nouveau ministre canadien responsable de la Francophonie, M Pierre Pettigrew. Trois mois après le Sommet de Cotonou, cette conférence avait pour double fonction d'agir à titre de Conférence de suivi du Sommet et de Conférence générale de l'ACCT. À l'issue de cette réunion, qui donna lieu à plusieurs rencontres parallèles dont un entretien entre M. Pettigrew et son nouvel homologue québécois, Sylvain Simard, le ministre canadien n'a pas caché sa satisfaction de voir la Francophonie devenir « un lieu plus politique²⁷ ».

G — Les relations canado-américaines

1 – La visite du ministre des Affaires étrangères

Les 27 et 28 mars, M. Lloyd Axworthy, le nouveau ministre des Affaires étrangères, a effectué sa première visite officielle à Washington. Il a discuté avec son homologue, M. Warren Christopher, et d'autres membres de l'Administration ou du Congrès américain, de plusieurs questions internationales dont la situation en Bosnie, en Haïti et au Moyen-Orient. Si le Canada et les États-Unis partagent sur ces questions des points de vue similaires, d'autres dossiers divisent cependant ces pays voisins. M. Axworthy a d'ailleurs critiqué, lors de son passage aux États-Unis, certains éléments de la politique étrangère américaine qui, a-t-il dit, « cèdent parfois à une inquiétante tendance, à savoir aller au-delà des règles et agir unilatéralement²⁸ ». Il a cité en

24. *The Globe and Mail*, 29 février 1996, p. A8; *Le Devoir*, 1^{er} mars 1996, p. A5; Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 29*, 29 février 1996; *Montreal Gazette*, 1^{er} mars 1996, p. B1.

25. *Toronto Star*, 1^{er} mars 1996, p. A13; *Ottawa Sun*, 1^{er} mars 1996, p. 16; *Ottawa Citizen*, 5 mars 1996, p. A3.

26. *La Presse*, 6 mars 1996, p. A12; voir *The Globe and Mail*, 25 mars 1996, p. A4 et 1^{er} avril 1996, pp. A1-A9.

27. *Le Devoir*, 16 février 1996, p. A1; Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 20*, 15 février 1996.

28. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 45*, 25 mars 1996 et *Déclaration no 96/9*, 27 mars 1996; *Le Devoir*, 26 mars 1996, p. A4 et 28 mars 1996, p. A2; *The Globe and Mail*, 28 mars 1996, p. A8.

exemple les cas du litige canado-américain du bois d'œuvre, du projet de loi Helms-Burton et le non-paiement de la quote-part américaine à l'ONU. Le dernier point de la visite de M. Axworthy à Washington fut la signature du renouvellement, pour cinq ans, de l'Accord sur la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD). La décision canadienne de poursuivre cette collaboration avec les États-Unis avait préalablement reçu l'aval de la Chambre des communes²⁹.

2 – Questions commerciales

Les difficiles négociations sur le différend du bois d'œuvre se poursuivaient tout le trimestre. Après qu'un autre délai eut été accordé par les Américains³⁰, ce qui reportait la date butoir au 15 février, l'annonce d'un accord de principe, le 16 février, sembla mettre un point final aux discussions. Le règlement fait état de l'engagement américain de ne prendre aucune mesure commerciale contre les exportations canadiennes de bois d'œuvre pendant cinq ans en contrepartie de réajustement des droits de coupe ou de contingents volontaires des provinces canadiennes³¹. Toutefois, cette entente, devant entrer en vigueur le 1^{er} avril, soulevait des difficultés d'application et des divergences d'interprétation entre les parties de sorte que les négociateurs américains et canadiens devaient de nouveau se rencontrer afin d'aplanir ces nouvelles difficultés³².

D'autre part, dans le dossier du contingentement tarifaire des produits canadiens agricoles, la tension montait d'un cran avec l'imminence du début des travaux du groupe spécial demandé par les États-Unis dans le cadre de l'ALENA. Dans sa réponse à la demande américaine, le gouvernement canadien fait état que son droit d'imposer de nouveaux tarifs sur les produits laitiers, le poulet, le dindon et les œufs ne viole pas l'Accord de libre-échange de 1988, ce que contestent les États-Unis. En raison de ces vues juridiques opposées et de l'approche des élections présidentielles, les deux parties anticipent un affrontement difficile sur cette question³³.

Les États-Unis portaient aussi, ce trimestre, une autre plainte contre le Canada. Ils déposaient en mars devant l'OMC une plainte au sujet de l'imposition d'une taxe de 80 %, décrétée en décembre 1995 par Ottawa, sur les revenus publicitaires des versions canadiennes de revues américaines. Le

29. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 44*, 25 mars 1996; *The Globe and Mail*, 26 mars 1996, p. A4.

30. *The Globe and Mail*, 1^{er} février 1996, pp. B1-B6 et 2 février 1996, p. B4; *Le Devoir*, 2 février 1996, p. A8.

31. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 23*, 16 février 1996; *Le Devoir*, 17-18 février 1996, p. C1; *The Globe and Mail*, 16 février 1996, pp. B1-B4 et 17 février 1996, pp. A1-A2.

32. *The Globe and Mail*, 15 mars 1996, pp. A1-A2, 30 mars 1996, p. B3 et 1^{er} avril 1996, p. A2.

33. *Le Devoir*, 30 janvier 1996, p. B2; *The Globe and Mail*, 27 février 1996, p. B4.

Canada entend défendre sa position dans ce dossier en s'appuyant sur son droit à protéger ses industries culturelles³⁴.

3 – Autres questions

Le différend canado-américain sur le saumon du Pacifique ne trouvait pas encore d'issue positive ce trimestre. En mars, le modérateur dans ce conflit, M. Christopher Beeby, cessait ses activités en raison des divergences de vue séparant les deux parties³⁵. Conséquemment, les négociations se poursuivront sur une base bilatérale. De plus, l'imminence de la saison de pêche relança la tension entre les deux pays, notamment après que les États-Unis eurent déclaré leur intention de ne pas respecter le territoire canadien et de pêcher dans la région connue sous le nom de « Inside Passage ». Cette déclaration fut suivie par l'émission d'une note diplomatique par le Canada³⁶.

H — Le Canada et l'espace européen

1 – La Bosnie-Herzégovine

Tant sur le plan civil que militaire, le Canada s'engageait activement, ce trimestre, dans la reconstruction de la Bosnie-Herzégovine. Les 1000 Casques bleus canadiens participant à l'IFOR furent déployés dans les délais prévus³⁷. Le ministre de la Défense, M. David Collenette, se rendit d'ailleurs dans la région au début de mars pour les rencontrer et s'entretenir avec les représentants de l'OTAN³⁸. M. Collenette confirma une nouvelle fois lors du trimestre que le Canada retirerait dans un an toutes ses troupes de Bosnie³⁹.

D'autre part, le gouvernement dépêcha une équipe technique à Sarajevo pour planifier l'ouverture de son ambassade prévue au début d'avril. Le Canada étudia également un rapport de la Banque mondiale évaluant les coûts financiers de la reconstruction. Selon M. Michael Barry, le coordonnateur spécial du Canada pour le programme d'aide civile, le Canada devrait consacrer environ 15 millions de dollars au cours des prochains mois pour les projets humanitaires et sociaux⁴⁰.

2 – La France

Accompagné de gens d'affaires, M. Yves Galland, le ministre délégué aux Finances et au Commerce extérieur de la France, effectuait une visite officielle

34. *The Globe and Mail*, 12 mars 1996, pp. A1-A2 ; *Le Devoir*, 18 mars 1996, p. A5.

35. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 33*, 5 mars 1996.

36. Voir *The Globe and Mail*, 6 mars 1996, pp. A1-A8.

37. *The Globe and Mail*, 5 janvier 1996, p. A17.

38. *Ottawa Sun*, 1^{er} mars 1996, p. 4 et 4 mars 1996, p. 5 ; *The Gazette*, 4 mars 1996, p. A10.

39. *The Globe and Mail*, 14 février 1996, p. A4 ; *La Presse*, 13 février 1996, p. A1.

40. *Le Devoir*, 23 janvier 1996, p. A5.

au Canada, du 24 au 27 mars. La visite de M. Galland qui coïncidait avec la 10^e réunion biennale de la Commission économique mixte Canada-France lui a en outre permis de rencontrer plusieurs ministres que ce soit à Ottawa, à Montréal ou à Toronto. La France, qui entretient une excellente relation commerciale avec le Québec, espère relancer les échanges commerciaux franco-canadiens notamment avec la province de l'Ontario⁴¹.

3 – L'Union européenne

Le 18 mars, la visite au Canada du vice-président de la Commission européenne et commissaire chargé de la politique commerciale, Sir Leon Brittan, donnait le coup d'envoi aux pourparlers devant mener à une Déclaration politique et un Plan d'action de coopération accrue entre le Canada et l'UE⁴². Le Conseil des ministres de l'Europe autorisait, quelques jours plus tard, le début des négociations et fixait celui-ci au 2 avril à Bruxelles. Rappelons que cette décision de resserrer les liens transatlantiques résulte d'une série de consultations menées depuis décembre 1994 alors que le Canada avait formulé une demande en ce sens. Tant du côté européen que canadien, les autorités ont déclaré que cette annonce reléguait définitivement au rang des souvenirs les difficultés qu'ont connues les relations canado-européennes en 1995.

D'autre part, l'UE et le Canada faisaient également front commun dans le dossier du projet de loi américain concernant l'embargo cubain⁴³. Les deux partenaires pressèrent, sans succès, Washington de revenir sur sa décision d'imposer des représailles contre les compagnies étrangères commerçant avec Cuba.

4 – La situation en Irlande du Nord

Le gouvernement canadien salua en janvier la publication et les recommandations faites par le comité international chargé d'encadrer le désarmement des parties en Irlande du Nord⁴⁴. Un mois plus tard, un attentat à la bombe commis dans la région portuaire de Londres risquait de remettre en question le processus de pacification dans cette région. Le Canada condamna cet acte terroriste⁴⁵ qui n'eut que peu de répercussions puisque l'Angleterre et l'Irlande annoncèrent quelques semaines plus tard la tenue de négociations

41. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 43*, 22 mars 1996; *Le Devoir*, 19 mars 1996, p. B2.

42. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 30*, 1^{er} mars 1996, *Communiqué no 39*, 15 mars 1996 et *Communiqué no 50*, 26 mars 1996.

43. *The Globe and Mail*, 19 mars 1996, p. B2; *Le Devoir*, 19 mars 1996, p. A4 et 20 mars 1996, p. B3.

44. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 10*, 24 janvier 1996.

45. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 17*, 9 février 1996.

multipartites en juin prochain. Le ministre Axworthy a alors rendu hommage aux deux gouvernements pour la tenacité de leur engagement⁴⁶.

5 – Mission économique en Europe

Le ministre du Commerce international, M. Roy MacLaren, complétait son séjour au Moyen-Orient et en Asie par des arrêts au Royaume-Uni et en Italie du 21 au 26 janvier pour promouvoir les intérêts commerciaux et financiers canadiens⁴⁷. Au Royaume-Uni, des étapes à Édimbourg et à Londres lui ont permis de rencontrer des gens d'affaires et de prendre la parole devant la Chambre de Commerce Canada-Royaume-Uni, tandis qu'en Italie, M. MacLaren a rencontré les ministres responsables du Commerce et des Affaires étrangères et présidé, à Rome et à Milan, des tables rondes sur les investissements, les coentreprises et les alliances stratégiques.

I — Le Canada, l'Amérique latine et les Antilles

1 – Le Chili

Le ministre du Commerce international, M. Art Eggleton, s'est rendu au Chili le 22 mars pour rencontrer son homologue, M. Eduardo Aninat, et discuter avec ce dernier de l'état des négociations sur l'accord commercial provisoire Canada-Chili. Les deux pays ont tenu ce trimestre deux sessions de négociation, l'une à Santiago, l'autre à Ottawa, qui ont notamment permis d'élargir le contenu de l'accord commercial aux domaines de l'environnement et du travail⁴⁸. MM Eggleton et Aninat se sont dits satisfaits du déroulement de ces négociations qui, espèrent-ils, seront achevées d'ici la fin de l'année⁴⁹.

2 – Cuba

Le Canada a condamné, le 24 février, l'attaque cubaine contre deux avions civils américains. La même journée, l'ambassadeur du Canada à La Havane rencontra à ce sujet un haut fonctionnaire du ministère cubain des Affaires étrangères. Le gouvernement canadien préconisa lors de cette crise une condamnation du geste du Cuba par le Conseil de sécurité de l'ONU et la tenue d'une enquête par l'OACI. Toutefois, la diplomatie canadienne précisa aux États-Unis que la condamnation du comportement cubain ne l'empêchait

46. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 28*, 29 février 1996.

47. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 238*, 27 décembre 1995 et *Déclaration no 96/2*, 23 janvier 1996.

48. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 26*, 29 février 1996; *The Globe and Mail*, 24 janvier 1996, p. B2.

49. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 41*, 19 mars 1996; *Reuters North American Wire*, March 22 1996.

pas de continuer à s'objecter au renforcement de l'embargo américain contre le gouvernement castriste⁵⁰.

3 – Haïti

Outre sa participation à la MINUHA dont il a été question plus haut, le Canada suivait de près la transition politique entre le Président sortant et le nouveau Président d'Haïti, M. René Préal. Le ministre de la Coopération internationale, M. Pierre Pettigrew, représenta le Canada à la cérémonie d'investiture de M. Préal, le 7 février⁵¹. Il fit alors l'annonce d'une contribution de 700 000 \$ pour un projet de l'UNICEF destiné aux enfants de ce pays⁵². À cette contribution s'ajoute une aide de 3,8 millions de dollars sur trois ans pour la mise en œuvre de deux projets d'aide technique dans des domaines tels que la santé, l'administration publique et le développement communautaire⁵³. MM. Préal et Pettigrew se rencontrèrent de nouveau un mois plus tard à l'occasion du passage à Montréal du Président haïtien⁵⁴. La journée précédente, M. Préal avait été reçu à Ottawa par le premier ministre Chrétien pour discuter des plus récents progrès de la démocratisation.

4 – Le CARICOM

Pour la 4^e fois depuis 1983, les leaders du Canada et des 14 pays du CARICOM (Caribbean Community) tenaient un mini-sommet destiné à renforcer leurs liens politiques et économiques. Cette rencontre, qui se tenait à la Grenade du 3 au 5 mars, fut principalement consacrée à la préparation des pays du CARICOM en vue de la création de la ZLEA en 2005⁵⁵. À ce sujet, le Premier ministre canadien n'a pas exclu la possibilité de reporter à l'an 2020 l'échéance de la ZLEA pour les pays économiquement plus faibles tels que ceux du CARICOM. Le Canada s'est également engagé à fournir aux pays caribéens de l'aide technique et des experts lors des négociations sur la libéralisation des échanges.

Par ailleurs, sur le plan bilatéral, le gouvernement canadien étudiera la possibilité d'élargir à de nouveaux secteurs l'accord CARIBCAN qui procure à certains produits du CARICOM un accès préférentiel au marché canadien. Enfin, les pays du CARICOM ont demandé l'aide canadienne dans leur lutte contre le trafic de la drogue ainsi que le soutien d'Ottawa dans le conflit qui les oppose à l'Union européenne au sujet de leurs exportations bananières. De son côté, le Canada a reçu l'appui du CARICOM dans sa condamnation du projet de loi Helms/Burton.

50. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 24*, 26 février 1996 ; *The Globe and Mail*, 28 février 1996, pp. A1-A7.

51. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 5 février 1996.

52. ACDI, *Communiqué no 96-02*, 7 février 1996.

53. *Le Devoir*, 15 mars 1996, p. A5.

54. *Le Devoir*, 21 mars 1996, p. A5 et 23-24 mars 1996, p. A2.

55. *Reuters North American Wire*, March 4 1996 ; *International Trade Reporter*, March 13 1996 ; *CanadExport*, 4 mars 1996, vol. 14, no 4, p. 1.

J — Le Canada et le Moyen-Orient

1 – Le Sommet des bâtisseurs de la paix

Le premier ministre Chrétien et le ministre des Affaires étrangères, M. Lloyd Axworthy, assistèrent le 13 mars, à Charm el Cheik, en Égypte, à une réunion internationale convoquée d'urgence après qu'une vague d'attentats à la bombe en Israël eut menacé de faire déraiper le processus de paix dans la région⁵⁶. Ces attentats avaient été vigoureusement condamnés par la communauté internationale. Le Canada réitéra son appui à la lutte contre le terrorisme en versant une contribution d'un million de dollars au gouvernement d'Israël et à l'Autorité palestinienne afin qu'ils se procurent de l'équipement canadien spécialisé dans la détection de bombes⁵⁷.

2 – Israël

Après deux mois de discussions, les négociateurs canadiens et israéliens parvenaient, ce trimestre, à une entente provisoire sur le projet d'un accord de libre-échange entre les deux pays. Le contenu de l'accord qui doit encore être entériné par les gouvernements pourrait entrer en vigueur le 1^{er} juillet 1996. Il comporte une élimination intégrale des droits de douane sur tous les produits manufacturés et un train de mesures applicables aux produits de l'agriculture et des pêches⁵⁸.

3 – Les élections palestiniennes

Une équipe de onze Canadiens assistait aux premières élections du Conseil palestinien, le 20 janvier⁵⁹. En plus du Canada, dix autres pays et cinq organisations internationales ont été invités à observer la tenue du scrutin. Le lendemain du vote, le Canada s'est déclaré satisfait du déroulement de l'évènement qu'il a qualifié « d'étape historique⁶⁰ ».

4 – Mission économique au Moyen-Orient

Le ministre du Commerce international, M. Roy MacLaren, s'est rendu en Jordanie et aux Émirats arabes unis, du 4 au 9 janvier. Dans ces deux pays, des entretiens de haut niveau eurent lieu sur diverses questions touchant le

56. Cabinet du Premier ministre, *Communiqués*, 3 et 8 mars 1996 et 25 février 1996; *Le Devoir*, 12 mars 1996, p. A4.

57. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 53*, 29 mars 1996.

58. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 4*, 14 janvier 1996; *The Globe and Mail*, 16 janvier 1996, p. B3.

59. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 6*, 17 janvier 1996.

60. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 9*, 21 janvier 1996.

commerce, notamment la possibilité de conclure avec les Émirats un accord sur la protection des investissements. M. MacLaren a également appuyé les efforts de marketing de sociétés canadiennes ayant des intérêts commerciaux dans la région⁶¹.

K — Le Canada et l'Afrique

1 – Le Niger

Le gouvernement canadien a sévèrement condamné le coup d'État militaire, le 28 janvier, qui a renversé le gouvernement démocratiquement élu du Niger. Un moratoire sur les nouveaux programmes d'aide canadienne au Niger a été immédiatement imposé tandis que les consultations bilatérales avec les autorités de ce pays, prévues en mars à Ottawa, ont été suspendues jusqu'à nouvel ordre⁶².

2 – Le Sierra Leone

Craignant des répercussions sur les élections législatives et présidentielles prévues les 26 et 27 février, les autorités canadiennes se sont inquiétées du coup d'État, survenu le 16 janvier, au Sierra Leone et ont suivi de près l'évolution politique du pays. Les élections ont néanmoins été tenues à la date fixée. Pour aider au bon déroulement du scrutin, le Canada a délégué un expert technique, tenu des ateliers de formation et assuré le transport des bulletins de vote⁶³.

L — Le Canada, l'Asie et l'Océanie

1 – La mission commerciale en Asie du Sud et du Sud-Est

La politique extérieure canadienne se mettait une nouvelle fois au service de l'entreprise privée, ce trimestre. Accompagné de quelque trois cents gens d'affaires, le premier ministre Chrétien pilotait, du 8 au 20 janvier, une autre mission commerciale d'Équipe Canada en se rendant cette fois-ci en Inde, au Pakistan, en Indonésie et en Malaysia. Initialement planifiés, des arrêts en Thaïlande et à Singapour ont été annulés quelques semaines avant le départ afin de réduire de 17 à 11 jours l'absence hors du pays du Premier ministre⁶⁴. Le nombre de participants politiques a également été plus limité que prévu en

61. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 238*, 27 décembre 1995; *COMPASS Newswire*, January 9 1996.

62. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 12*, 28 janvier 1996.

63. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 11*, 24 janvier 1996 et *Communiqué no 34*, 7 mars 1996.

64. *The Globe and Mail*, 13 décembre 1995, p. A3.

raison de l'absence de trois Premiers ministres provinciaux* et des leaders des territoires du Nord-Ouest et du Yukon⁶⁵.

Les questions économiques et commerciales figuraient en tête de liste des objectifs généraux de cette mission, mais certaines escales ont eu un caractère plus politique que d'autres. Par exemple, l'Inde, premier arrêt de cette mission, recevait un Premier ministre canadien pour la première fois depuis 1971. Les deux pays profitèrent donc de cette occasion pour raffermir leurs relations en signant six nouveaux accords dans les domaines des télécommunications, du transport, de l'énergie, de la fiscalité et de la justice⁶⁶. Le Premier ministre canadien et son homologue, M. Narasimha Rao, ont également convenu d'accroître les consultations de haut niveau à l'ensemble de la coopération bilatérale indo-canadienne. De plus, M. Chrétien a officiellement annoncé la nomination d'un consul honoraire à Madras, l'ouverture d'un bureau commercial à Bangalore, la désignation prochaine d'un consul honoraire à Calcutta et l'inauguration en 1997 d'un centre d'éducation canadien en Inde⁶⁷. Les délicates questions de l'exploitation infantile en Inde et de la prolifération des armes nucléaires devaient aussi être abordées lors du volet politique de ce séjour⁶⁸. Au plan économique, deux cérémonies, l'une à Mumbai, l'autre à New Delhi, ont marqué cette escale. Au total, 75 ententes commerciales, contrats, protocoles d'ententes ou lettres d'accord, ont été signées pour un montant totalisant 3,39 milliards de dollars. Invité à commenter les résultats de son passage en Inde, le Premier ministre a expliqué que la mission avait « propulsé » les rapports avec l'Inde « à un tout autre niveau » et que l'on pourrait dorénavant considérer comme « chose du passé » le relâchement des rapports entre les deux pays⁶⁹.

Équipe Canada s'est par la suite rendue au Pakistan où elle a été reçue par la Première ministre, Mme Benazir Bhutto. Les sociétés canadiennes ont paraphé dans ce pays vingt contrats commerciaux évalués à 2,2 milliards de dollars dont 926 millions en contrats fermes⁷⁰. Les deux Premiers ministres ont de leur côté signé six accords bilatéraux qui amélioreront les liaisons aériennes et mousseront la coopération dans le domaine environnemental, commercial, agricole, juridique ainsi que dans la gestion du spectre des fréquences radio⁷¹. Mme Bhutto a par ailleurs demandé à M. Chrétien d'ap-

* Un quatrième Premier ministre est, pour sa part, rentré au pays après l'étape pakistanaise de la mission.

65. *Le Devoir*, 4 janvier 1996, p. A4; *The Globe and Mail*, 4 janvier 1996, p. A3.

66. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 11 janvier 1996; *The Globe and Mail*, 12 janvier 1996, p. A6.

67. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 10 janvier 1996 et 13 janvier 1996; voir aussi *Discours*, 10 janvier 1996 et 13 janvier 1996.

68. Voir *Le Devoir*, 12 janvier 1996, pp. A1-A10; *The Globe and Mail*, 12 janvier 1996, pp. A1-A6.

69. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 13 janvier 1996.

70. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 15 janvier 1996; *Le Devoir*, 16 janvier 1996, p. B3.

71. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 15 janvier 1996 (mise à jour).

puyer le Pakistan dans le litige qui l'oppose à l'Inde au sujet du Cachemire et de ne pas soutenir la tenue d'élections dans cette région, une éventualité que M. Chrétien avait semblé encourager lors de son passage en Inde. Les responsables canadiens ont toutefois indiqué que la position canadienne à l'égard de ce litige territorial n'avait pas changé et que le Canada refuse toujours d'endosser les revendications de l'une ou l'autre des parties⁷².

Équipe Canada a quitté le Pakistan pour l'Indonésie, un pays que M. Chrétien visitait pour la deuxième fois en 14 mois. Des ententes commerciales, 565,67 millions de dollars en contrats et 2,195 milliards en accord de principe⁷³, et quatre accords bilatéraux⁷⁴ portant sur le transport aérien, l'inspection des produits de la mer, la coopération culturelle et la géomatique ont été conclues. « Ces accords, a déclaré M. Chrétien lors de sa rencontre avec le Président indonésien, sont un signe d'une relation en voie de maturation ». M. Chrétien a aussi annoncé que le Canada continuera d'appuyer la Commission nationale des droits de la personne en Indonésie. Le Canada, a-t-il expliqué, croit davantage aux bénéfices du dialogue qu'à l'imposition de sanctions lorsqu'il est question de violations des droits humains⁷⁵. Le Premier ministre et Équipe Canada ont terminé leur visite de trois jours en Indonésie en inaugurant un Centre d'éducation canadien à Jakarta.

La mission commerciale d'Équipe Canada s'est terminée par une brève escale en Malaysia, une des cibles privilégiées du gouvernement libéral puisque six ministres fédéraux ont visité cette région au cours des dix-huit derniers mois. À l'instar des étapes précédentes, cette escale fut aussi marquée par la signature de nombreux documents dont 44 ententes commerciales totalisant 445,3 millions de dollars⁷⁶ et trois accords bilatéraux⁷⁷. Ces trois accords comprennent une entente sur le transport aérien, un arrangement auxiliaire sur la gestion forestière et un protocole d'entente sur l'enseignement supérieur. Cette dernière entente a particulièrement réjoui le premier ministre Mahathir, la formation professionnelle étant, a-t-il expliqué, un outil essentiel à la croissance économique de son pays. Au total, la mission commerciale d'Équipe Canada a permis la signature d'ententes commerciales évaluées à 8,7 milliards de dollars, un chiffre qualifié d' « impressionnant » par le Premier ministre canadien qui n'a pas caché sa satisfaction en dressant le bilan de la mission⁷⁸.

72. *The Globe and Mail*, 15 janvier 1996, pp. A1-A8; *Le Devoir*, 15 janvier 1996, p. A3.

73. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué et Discours*, 17 janvier 1996.

74. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 17 janvier 1996.

75. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 17 janvier 1996; *Le Devoir*, 17 janvier 1996, p. A2 et 18 janvier 1996, p. A4; *The Globe and Mail*, 17 janvier 1996, p. A9 et 18 janvier 1996.

76. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 18 janvier 1996; *The Globe and Mail*, 19 janvier 1996, p. A9.

77. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 18 janvier 1996.

78. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 18 janvier 1996.

2 – La Chine

Deux sujets délicats ont été traités par les autorités canadiennes, ce trimestre : le statut international de Taïwan et le respect des droits humains en Chine. Dans le premier cas, la montée de la tension entre la Chine et Taïwan, alors que la Chine procéda en mars à des manœuvres militaires dans le détroit de Formose, a soulevé l'inquiétude du Canada qui possède d'importants intérêts économiques dans la région. Un appel au calme et au dialogue a été transmis par voie diplomatique et le secrétaire d'État à la région Asie-Pacifique a été chargé de suivre de près l'évolution de la situation et d'en rapporter au ministre des Affaires étrangères⁷⁹. D'autre part, une délégation de trois personnes dirigée par M. Ross Hynes, responsable de la Direction des droits de la personne et de la justice au MAECI, s'est rendue à Beijing à la mi-janvier. Les autorités canadiennes qui désirent entretenir un dialogue bilatéral sur les droits de la personne avec la Chine devaient aborder des sujets tels que l'emprisonnement arbitraire de dissidents politiques et les allégations de mauvais traitements dans les orphelinats chinois. Les détails de ces entretiens ne seront pas rendus publics⁸⁰.

M — Chronologie thématique*

L'aide aux Palestiniens

9 janvier :

Une cinquantaine de pays, dont le Canada, participent à Paris à la Conférence ministérielle sur l'aide aux Palestiniens. Israël, l'Autorité palestinienne et les pays donateurs signent alors un plan d'action d'assistance économique et une aide de 500 millions de dollars est promise. (Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 2*, 5 janvier 1996 ; Agence France Presse, 9 janvier 1996)

La Tchétchénie

17 janvier :

Réagissant à une recrudescence de la violence dans le conflit en Tchétchénie après qu'une prise d'otage eut éclaté, le Canada réclame la modération des parties et la reprise des négociations. (Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 7*, 17 janvier 1996)

Le Sri Lanka

1^{er} février :

Le gouvernement canadien réitère son opposition au terrorisme en condamnant l'attentat à la bombe perpétré le 31 janvier au centre-ville de Colombo et appelle de nouveau les deux parties à préconiser une solu-

79. *The Globe and Mail*, 15 février 1996, p. A4

80. *The Globe and Mail*, 16 janvier 1996, pp. A1-A8 et 22 janvier 1996, p. A8.

* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

tion politique négociée. (Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 13*, 1^{er} février 1996)

Établissement de relations diplomatiques

14 février :

Après des décennies d'amitié informelle, le Canada et l'Andorre établissent officiellement des relations diplomatiques. (Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 18*, 14 février 1996)

Le Canada et le Conseil de l'Europe

19 février :

Dans une lettre remise au Secrétaire général du Conseil de l'Europe, le Canada demande le statut d'observateur auprès de cet organisme. La réponse européenne devrait être connue sous peu. (*Le Devoir*, 5 mars 1996, p. A5)

La réduction des risques liés au plomb

21 février :

Les Canadiens adhèrent à la Déclaration ministérielle de l'OCDE sur la réduction des risques liés au plomb. En conséquence, les compétences canadiennes relatives à l'exposition au plomb seront partagées avec d'autres pays. (Environnement Canada, *Communiqué*, 21 février 1996)

Le contrôle des produits chimiques dangereux

15 mars :

On apprend que le Canada participera aux négociations multilatérales sur l'élaboration d'un instrument visant à garantir que les produits chimiques interdits ne soient pas exportés sans le consentement des pays importateurs. Les négociations se tiennent sous les auspices de la FAO et du PNUE (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 38*, 15 mars 1996)

Traités ou accords internationaux :

12 janvier : Un accord fiscal, qui remplace celui de 1985, est signé à New Delhi avec l'Inde. (Ministère des Finances, *Communiqué*, 12 janvier 1996)

4 mars : Une convention sur la double imposition est conclue avec l'Ukraine. (Ministère des Finances du Canada, *Communiqué*, 20 mars 1996)

13 mars : Un nouvel accord de transport aérien est signé entre le Canada et la République tchèque. (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 37*, 13 mars 1996)

25 mars : La Croatie et le Canada annoncent qu'ils entreprendront en mai 1996 des négociations en vue de conclure une convention fiscale. (Ministère des Finances, *Communiqué*, 25 mars 1995)

Nominations diplomatiques ou autres :

25 janvier : M. Roy MacLaren deviendra à partir du 1^{er} juillet 1996 Haut-Commissaire du Canada au Royaume-Uni. (Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 25 janvier 1996)

15 février : MM. Howard Balloch et Douglas Waddell sont respectivement nommés ambassadeur en Chine et ministre de mission à Washington. (Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 19*, 15 février 1996)

27 février : M. Marc Lalonde a été choisi par le Canada pour siéger à titre de juge *ad hoc* dans l'affaire de la compétence en matière de pêcheries introduite par l'Espagne auprès de la Cour internationale de Justice. (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 25*, 27 février 1996)

1^{er} mars : La juge canadienne Louise Arbour est nommée procureur en chef des tribunaux pénaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda. (Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 31*, 1^{er} mars 1996)

II – Les relations extérieures du Québec

(janvier à mars 1996)

A — Aperçu général

En plus de se dérouler dans un contexte post-référendaire, l'actualité de ce trimestre était marquée par la passation des pouvoirs entre MM. Parizeau et Bouchard. Après être devenu sans opposition le Président du Parti québécois, le 12 janvier, M. Lucien Bouchard était assermenté Premier ministre désigné le 29 janvier, un titre qu'il obtint officiellement au moment de son élection à l'Assemblée nationale, le 19 février¹. À l'occasion de son assermentation, M. Bouchard a présenté son nouveau Conseil des ministres et ses nouvelles priorités politiques². Il choisissait par exemple de confier à l'ancien ministre des Affaires internationales, M. Bernard Landry, le titre de ministre d'État à l'Économie et aux Finances, des responsabilités qui s'ajouteront à celles, qu'il détenait déjà, de vice-premier ministre.

Un nouveau venu au Cabinet, M. Sylvain Simard, héritait quant à lui de la responsabilité du ministère des Relations internationales et de la charge de ministre de la Francophonie. Signalons que la dénomination « ministre des relations internationales » renoue avec une tradition qui ne s'était pas vue depuis 1988. Le Premier ministre a par ailleurs confié à M. Landry certaines responsabilités qu'il assumait précédemment à titre de ministre des Affaires internationales, telles que les programmes et les activités de support au commerce extérieur et aux investissements étrangers. Cette réorganisation

1. Ministère des Affaires internationales, *Lettre du Québec*, 96-01-22.

2. Ministère des Relations internationales, *Lettre du Québec*, 96-02-02.